



## Voir pour annulation devis signé

Par **GORIE**, le **09/01/2008** à **07:44**

j'ai fais faire un devis pour une cuisine, que j'ai signé et le promoteur aussi (mais je n'ai pas donné d'acompte ) en sachant que j'ai des problèmes avec le cuisiniste d'une part:  
Par apport a ce que j'ai demandé mais en sachant que sur le devis les temes qu'il a mis je ne savai pas se que cela voulais dire je lui est fais confaince (la qualité), il devais me faire voir un échantillon de la couleur que je voulais , mais il a commandé les portes sans me faire voir la couleur.

Il a poser juste les caissons esque je peux lui dire de reprendre cela et que je ne le veux plus

MERCI